



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3194

Texte de la question

BILAN DES QUATRE ANS - BATAILLE POUR L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Rémi Delatte, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Rémi Delatte. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Depuis 2007, la France a dû faire face à cinq crises mondiales d'une ampleur inégalée : financière, économique et sociale, monétaire, énergétique, géopolitique. Malgré ce contexte particulièrement difficile, le Président de la République et la majorité ont réagi avec sang-froid et courage pour protéger la France et les Français.

Et la vérité, c'est que la France est, avec l'Allemagne, le pays qui a le mieux résisté à cette crise : le nombre de chômeurs y a moins augmenté pendant la crise que dans la plupart des pays occidentaux - plus 33 % en France, plus 50 % au Royaume-Uni, plus 121 % aux États-Unis.

Dès 2008, des instruments pour soutenir l'emploi ont été mis en place : le renforcement de l'indemnisation du travail partiel, la montée en charge des contrats aidés, la suppression des charges pour les nouveaux emplois créés dans les TPE, le plan " Rebond pour l'emploi " en 2010.

Ainsi, selon Pôle Emploi, le chômage a reculé de 0,8 % en mars. C'est le troisième mois consécutif de baisse du chômage, ce qui n'était pas arrivé depuis le premier trimestre 2008, et cela représente plus de 42 000 demandeurs d'emplois de catégorie A en moins depuis le début de l'année !

L'opposition ne peut plus crier à la coïncidence : la croissance repart et le chômage s'inscrit dans une tendance durable à la baisse. C'est la preuve que la reprise s'accélère et que la stratégie économique de la majorité est efficace.

Monsieur le ministre, alors que le parti majoritaire réunit aujourd'hui sa convention sur les mesures en faveur de l'emploi, pouvez-vous réaffirmer l'engagement du Gouvernement dans cette lutte contre le chômage ?

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé. (" Et du chômage ! " sur les bancs du groupe SRC.)

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, il est bon, effectivement, de rappeler la vérité. La vérité, c'est que tous les pays d'Europe ont fait face à des crises sans précédent, mais que la France a résisté mieux que les autres. Ainsi, quand le chômage progressait de 27 % en France, il augmentait de 50 % dans de nombreux autres pays, notamment les Pays-Bas et la Grande-Bretagne - il a même doublé en Espagne !

Cette résistance dont a fait preuve notre pays est due au fait qu'un certain nombre de mesures y ont été prises.

M. Roland Muzeau. Des mesures de protection sociale ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Si, le mois dernier, le chômage a reculé de façon importante et pour le troisième mois consécutif - ce qui n'était pas arrivé depuis février 2008 -, ce n'est pas non plus le fait du hasard. C'est dû à la reprise économique, car ce sont les entrepreneurs qui créent les emplois, et à toutes les mesures que nous avons prises, qui ont permis à l'économie de mieux résister, dans l'intérêt des salariés français.

M. Jean-Paul Garraud. Voilà la vérité !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Quand un demi-million de salariés ont bénéficié de l'activité partielle, ils n'ont pas perdu leur emploi. Quand nous avons permis aux foyers les plus modestes de bénéficier d'une aide au coeur de la crise, nous leur avons permis de maintenir leur pouvoir d'achat.

Grâce aux mesures que nous avons prises, nous assistons aujourd'hui à une baisse importante du chômage en général, mais aussi à une reprise de l'emploi des cadres. Les chiffres de l'intérim sont encourageants et constituent les signes avant-coureurs d'une reprise encore plus forte. Par ailleurs, le nombre d'offres d'emploi est en progression.

Cela étant, nous savons que nous aurons à mettre en phase beaucoup plus rapidement les offres et les demandes d'emploi, car il n'est pas acceptable d'avoir 2,68 millions de demandeurs d'emplois, alors que tant d'offres d'emploi ne sont pas pourvues rapidement. C'est l'un des enjeux des semaines et des mois qui viennent et c'est de cette façon que l'action de la majorité se traduira par une victoire durable sur le chômage.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3194

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mai 2011